L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

Jours de publication—Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 3 AOUT 1836.

POUR PRESIDENT:
M. VAN BUREN.
POUR VICE-PRESIDENT:
RICHD. M. JOHNSON.

"Je m'engage non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comme à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet."—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er. district	J. B. PLAUCHÉ
2me. district	T. W. SCOTT.
3me. district	T. LANDRY.
4me. district	A. MOUTON
5me. district	P. B. BOSSIER.

MEXIQUE.—La goëlette Créole partie de Tampico le 26 juillet est arrivée hier au soir; elle est mouillée à la pointe d'en bas, et n'a pu remettre à la poste son sac de lettres ni les gazettes. Au nombre des passagers du bord se trouve le Consul Américain pour le port de Tampico, qui nous a informé qu'à l'époque de son départ, la ville était très tranquille; la seule chose qui occupait l'esprit public était l'expédition qui se formait contre le Texas. Nous n'avons reçu aucune sorte de journaux ou de lettres, d'ajourner nos réflexions éditoriales à notre prochain numéro.—La Créole apporte $ 30,000.

PAR LA MALLE DE L'EST.
Nouvelles désastreuses de la Floride.

Nous apprenons par les journaux de Charleston, du 23 Juillet, que les Indiens de la Floride avaient recommencé leurs hostilités dans ce malheureux pays; qu'ils avaient déjà brûlé nombre de maisons et de fermes et massacré plusieurs blancs: leur intention dit-on, est de détruire toutes les habitations sur les deux bords de la rivière St John. L'extrait que nous empruntons du Charleston Courier mettra nos lecteurs au fait de tout ce qui s'est passé.

Il y a eu un arrivage de la Havane à Charleston, par lequel on a reçu des dates commerciales jusqu'au 16, jour du départ du bâtiment.

Toutes les gazettes de Philadelphie, du 18 juillet dernier, ont entouré leurs colonnes de deuil, en signe de regret pour la mort du révérend William White, Evêque de l'Eglise Episcopale de Pensylvanie, et doyen des Evêques de l'Amérique. Ce vénérable pasteur à l'époque de son décès, entrait dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge. Il était, dit-on, de son vivant, le plus âgé de tous les Evêques du monde.

Le Telegraph de Washington, du 16, pour faire ressortir, dit-il, la mauvaise administration de Jackson offre un tableau, que nous voulons croire juste quant aux items, par lequel il paraîtrait que des dépenses publiques depuis l'année 1821 jusqu'en 1828; c'est-à-dire, celles qui ont eu lieu sous le règne de Monroe et d'Adams, ne se sont élevées qu'à $ 179,733,321 53; tandis que sous les huit années de l'administration actuelle, ces dépenses ont monté à $ 228,524,542 32; laissant une différence en faveur des deux premières administrations de $ 48,739,221–79; d'où le Telegraph conclut, que le désavantage est tout fait pour Jackson.

Nous avouerons franchement que nous sommes très partisan de preuves faites par le calcul, parce que, généralement, ce sont les plus correctes de toutes. Cependant, nous aimons mieux que l'on présente un tableau correct, et surtout que l'on n'oublie pas de créditer, lorsqu'on a eu le soin de faire le débit.

Ainsi donc, nous présenterons à notre tour un autre tableau dans lequel nous introduirons tous les items laissés de côté par le Telegraph.

Montant dans le trésor, sur lequel il faut payer ce qui a été débité pour la dernière année de dépenses de l'administration:	$ 47,387,678–00
Sommes restant dans le trésor après que toutes les dépenses auront été payées (par approximation)	10,000,000.
Réductions dans les droits, qui ont appauvri le trésor d'autant, (au minimum)	18,500,000.
Excédent des améliorations du règne de Jackson sur celles des huit précédentes années, tant dans la marine que dans les fortifications, &c.	37,145,579–08
Total, sauf erreur ou omission,	$ 102,933,257–08
De laquelle somme il faut retrancher la différence rapportée par le Télégraph	48,739,221–79
	$ 54,194,035–29

Reste, en faveur de l'administration de Jackson: *Cinquante-quatre millions, cent quatre-vingt-quatorze mille, trente-cinq piastres vingt-neuf cents.*

DE NASSAU ET DE LA JAMAIQUE.

La goëlette anglaise Anne, capitaine Young, est arrivée à Charleston le 22 juillet, en 14 jours de Nassau; elle y a apporté une liasse du Royal Gazette et du Bahamian jusqu'au 9 inclusivement. Les dates de la Jamaïque étaient du 25 juin; elles ne donnaient rien de nouveau. Le marquis de Sligo continuait à être très impopulaire dans l'île. La Législature de la Jamaïque qui s'était réunie le [illegible] avait été prorogée le 15 juin.

Les feuilles de Nassau du 25 parlent du naufrage de la goëlette espagnole *Antonio*, capitaine Ramon Ferrer, partie de Puerto-Principe pour la Havane; elle chavira, dit on, dans la nuit du 27 par suite d'une colonne d'air ou tourbillon qui passa sur elle. Elle n'était éloignée que d'environ 5 lieues de la pointe Caicos. Il y avait 24 personnes à bord à l'époque du naufrage. Le capitaine, l'équipage et les passagers restèrent sur la quille. Le lendemain, le capitaine s'embarqua sur la chaloupe avec quatre passagers et six matelots pour aller chercher terre. Il trouva un des pilotes dont il loua l'embarcation et partit à la recherche de la goëlette. Il voyagea pendant trois jours sans pouvoir la rencontrer, et revint à Orcois où il rencontra un bâtiment prêt à mettre à la voile pour Nassau. Il s'embarqua dessus et arriva le 24. A l'époque du naufrage de l'Antonio, sa cargaison consistait de cire de peaux et de 24 à 25 mille piastres en espèces. Lorsque le capitaine laissa la goëlette, il s'y trouvait 13 personnes; le subrécargue seulement manquait, et l'on supposait qu'il s'était noyé dans la nuit.

A la réception de la nouvelle de ce naufrage, plusieurs pilotes (wreckers) mirent à la voile pour aller chercher le bâtiment: une des embarcations parties à cet effet, le sloop Harriet, capitaine Edgecombe, après avoir passé dix jours à la recherche de l'Antonio, l'aperçut enfin: elle arriva dessus et parvint à sauver une petite partie de sa cargaison, quelques espèces et les agrès du bord, avec lesquels elle est revenue à Nassau le 24. Elle n'avait rien appris du sort des individus restés sur la quille de la goëlette.

Le 3 juillet, on a reçu à Nassau la nouvelle que tous ceux qui étaient restés à bord de l'Antonio, à l'exception d'un juge dont le nom n'est pas mentionné et du cuisinier, avaient été recueillis par un négrier espagnol et transportés sur les côtes de Cuba.

Nous devons ajouter aux détails publiés ci-dessus, que nous trouvant à la Havane le 10 de juin dernier, nous vîmes arriver une goëlette portugaise, venant des îles Cap-Verde, à bord de laquelle se trouvaient les malheureux naufragés de la goëlette *Antonio*. Une longue narration de l'événement fut publiée dans le *Diario* du 12; elle annonçait que le naufrage n'avait eu lieu que parce que la goëlette qui se trouvait pour ainsi dire sur lest, dans la nuit où le coup de vent éclata, n'avait pu amener sa voilure assez à temps; elle disait en outre que le lendemain au matin le capitaine prit la chaloupe, s'embarqua avec une dixaine d'individus du bord, pour aller reconnaître la terre et tâcher d'amener du secours aux naufragés; on ne reçut aucune nouvelle de cette expédition et l'on crut que tout le monde s'était noyé, car ils étaient partis avec une mer excessivement grosse. Le reste des passagers et de l'équipage resta sur la quille pendant sept jours consécutifs au bout desquels on aperçut une voile. Au signal qu'ils firent, le bâtiment vint à eux, les recueillit dans une situation vraiment désespérante, et les conduisit à la Havane, où ils arrivèrent dans les journées du 10. Ils rapportèrent que le juge, homme extrêmement courageux, n'avait fait autre chose que de nager çà et là dans les environs de la goëlette, pour tâcher de découvrir quelques barrils de biscuits ou de liqueurs [illegible]; mais qu'à la dernière tentative, [illegible] ayant manqué il se noya à la vue de tous les autres, sans qu'on pût le secourir.

Les journaux de Charleston et de Nassau voudront bien publier ces détails exacts, qui seront sans doute intéressants pour tous les passagers arrivés à ce dernier port qui ignoraient le sort de leurs compagnons d'infortune.

Le Diario de la Havane voudra bien également insérer le commencement de cet article qui sert pour ainsi dire de complément à ce qu'il a publié précédemment de ce sinistre.

[illegible] dans le Georgian d'Augusta.

Une lettre adressée à Columbus par l'agent du bureau des postes au maître de poste d'Augusta, et datée du 19 juillet, contient les renseignemens suivans qui seront lus avec plaisir par tous les négocians de la Nouvelle-Orléans.

"Hier au soir, je suis arrivé à Columbus, de Montgomery par la route de Tuskegee: je transportais la malle dans un wagon. La route est parfaitement sûre et dans quelques jours, le contracteur sera prêt à faire aller la poste par les deux routes de la tribu. Vous voudrez donc faire transporter la grande malle du Sud par ce chemin et ne plus faire usage de celui de la Floride. Je resterai ici jusqu'à ce que le transport soit en pleine opération d'après le nouveau plan."

DE PERNAMBOUC.

On a reçu à Philadelphie par un arrivage du 17, des gazettes de Pernambouc jusqu'au 8 juin: elles ne contiennent rien d'une importance particulière, bien qu'elles soient remplies d'une foule de détails locaux tendant à donner une idée de l'état du pays. L'assemblée législative du Brésil et l'assemblée provinciale de Pernambouc étaient en session, la première à Rio Janeiro. L'autre fut organisée le 4 mai, par le choix à la Chambre des Sénateurs et celle des députés, d'un président, d'un vice président, des secrétaires et des comités.

Un correspondant de l'Inquirer de Philadelphie se plaint que le prix du voyage de Philadelphie à Baltimore est trop élevé; il n'est que de quatre piastres. Le correspondant croit que trois piastres seraient une somme assez forte. Que dirons-nous du tarif de la N. Orléans—Nous croyons qu'on pourrait le réduire de moitié et gagner encore beaucoup.

UNE VACHE ENRAGEE.

Le Mercantile Advertiser de New-York du 16, dit que la veille, une vache enragée avait occasionné une grande épouvante dans la partie inférieure de la ville. Après nombre de coups de fusil tirés sur elle, elle fut tuée près de Fulton Market: elle avait passé sur deux personnes qui ne furent pas blessées considérablement.

Charleston, 23 Juillet.

Nouvelles de la Floride—meurtres commis par les Indiens.

La goëlette George & Mary, capt. Willey, est arrivée hier au matin en notre port venant de Jacksonville, dans la remarquable et courte traversée de 24 heures.

Nous devons au capitaine Willey, quelques détails de nouvelles déprédations commises par les Indiens de la Floride, sur la vie et les propriétés des habitants de ce malheureux territoire; elles sont faites pour exciter les sympathies et soulever l'indignation de tout citoyen américain, et pour nous faire sentir plus que jamais, s'il est possible, l'absolue nécessité dans laquelle nous nous trouvons d'adopter des mesures promptes et énergiques pour extirper d'un pays occupé par des habitants civilisés, ces hordes de barbares dont il est infesté. Nous pourrions presque nous hasarder à dire que toute pitié qui leur serait faite équivaudrait au meurtre de nos concitoyens.

Le capitaine Willey a copié du journal du bateau à vapeur *Essayon* les détails suivants:

"Dans la matinée du 16 du courant, tandis que nous descendions le Black-Creek, nous avons découvert un indien qui se tenait dans un petit bois sur le rivage: il ne tira pas sur le bateau. A huit heures, étant dans la rivière St. John, nous vîmes une chaloupe qui venait de l'habitation du colonel Hallow; ce colonel ainsi que le Docteur Simmons et quelques nègres étaient à bord. Il paraîtrait que les Indiens firent feu sur le premier tandis qu'il conversait avec le Docteur, dans sa chambre, et le blessèrent à la tête. Le Colonel s'évanouit et tomba. Le docteur Simmons, avec l'aide de quelques nègres, le releva le fit transporter à bord de la chaloupe, qui se trouvait au débarcadère et gagna le large. Les Indiens les poursuivirent et tirèrent sur le bateau; mais heureusement, ils ne blessèrent personne. Quelques minutes après, la maison du colonel Hallow fut livrée aux flammes et dans peu d'instants, celle du docteur était également brûlée. L'*Essayon* se porta de suite sur l'habitation de George et Lewis Flemming, prit à bord la famille et les nègres, et de là, se rendit à Picolata, où il donna les détails de ce qui venait de se passer à l'officier commandant du poste, qui expédia 20 hommes pour Six Mile Creek, à l'effet d'intercepter les Indiens dans leur retraite. A cinq heures de l'après-midi, l'Essayon a été retourna à l'habitation Hallow, et trouva la maison de M. Colt, (voisine de celle du colonel) en flammes. Tandis que le bateau était au large, on aperçut un des nègres de l'habitation Hallow qui faisait un signal pour demander qu'on le prît à bord: le canot fut envoyé au rivage, et s'en revint avec le nègre. Il raconta que les Indiens étaient forts de 30 hommes et qu'ils se tenaient derrière les cabanes à nègres; qu'ils n'étaient descendus que dans l'intention de massacrer les blancs, et que quant à lui, il avait été envoyé au débarcadère pour s'assurer s'il n'arrivait pas de troupes. Il dit de plus que les Indiens chantaient et dansaient devant la maison du colonel Hallow, tandis qu'elle brûlait. Le nègre fut renvoyé à terre et parvint à ramener à bord tous les esclaves de l'habitation, à l'exception d'un seul qui fut fait prisonnier par les Indiens.

En addition à ces détails, le Capitaine Willey nous a informé que les Indiens avaient fait feu sur un certain M. Bullman, à 4 milles de Whitesville et l'avaient tué, après quoi ils vinrent sur le cadavre et le percèrent de 4 à 5 coups de couteau. La femme et les enfans du malheureux Bullman parvinrent à se sauver au Gary's ferry.

Le nègre du colonel Hallow qui se réfugia à bord de l'Essayon a rapporté qu'un corps considérable d'Indiens descendait les deux rives du St. John, et menaçait de détruire tous les établissemens de la rivière.

Les bâtisses qui se trouvaient sur l'habitation du lieutenant L'Engle ont été brûlées; la perte de la propriété consumée est dit-on très grande.

Le capitaine Curry, de la milice Floridienne, a été envoyé de Mandarin à Gary's ferry pour escorter quelques wagons apportant des provisions et des fournitures aux troupes de se rendre au fort Drane. Dans la route il s'aperçut que les Indiens se tenaient toujours assez près de lui, et quelque fois même, ils établissaient leur campement à 3 milles de distance du sien. A son retour de Gary's ferry, il découvrit nombre de pistes d'Indiens, d'où il conclut que ces sauvages marchaient sur Jacksonville.

Le capitaine Curry a annoncé qu'il y avait 140 hommes des troupes malades à Fort Drane, parmi les quels on comptait de 5 à 7 officiers.

Cinquante deux personnes étaient mortes à Black-Creek, en 40 jours, de la rougeole et de la diarrhée.

Les habitants de Jacksonville étaient dans la plus grande consternation: ils s'embarquaient avec leur effets à bord de la goëlette *Motion*, capitaine Willey qui devait faire voile pour Gary.

Extraits des journaux français apportés par le paquebot Normandie.

ESPAGNE.

Une lettre de Madrid dit:

"Des ordres ont été expédiés par le gouvernement prescrivant que ceux des auteurs du dernier massacre, commis à Carthagène et qui ont été arrêtés soient immédiatement livrés à une cour martiale et fusillés, s'ils sont trouvés coupables. Cette mesure est calculée de manière à inspirer de l'effroi à quiconque serait tenté d'imiter la conduite des derniers perturbateurs. On découvre journellement dans les provinces des plans de conspiration des Carlistes. Les autorités de la Galicia viennent d'en déjouer une d'un caractère des plus sérieux et dans laquelle plusieurs personnages d'un rang élevé se trouvaient engagés. Presqu'en même tems on saisit divers dépôts d'armes et d'argent. Dans le district même occupé par l'armée du Nord on a arrêté différens individus entr'autres le commissaire ci-devant attaché à la légion portugaise et quelques-uns de ses adjoints: tous ont été conduits à Burgos."

ALLEMAGNE.

La plupart des lettres de l'Allemagne, reçues hier parlent de nouveau du bruit qui s'était préalablement répandu qu'un congrès devait sous peu se tenir au siége de Metternich, à Johannisberg, lequel aurait pour objet de reviser tels articles du traité de Vienne de 1830, qui, d'après les événemens survenus depuis en France, en Belgique et en Pologne, seraient tombés en désuétude. Ces lettres annoncent en outre que toutes les cours de l'Europe y seront représentées par leurs plénipotentiaires respectifs dont on cite même les noms de quelques uns. L'Autriche, dit-on, aura pour ambassadeurs le prince de Metternich et M. de Munch Bellinghausen. Mrs. Thiers Bresson paraîtront au nom de la France; Mrs. Ancillon et de Humboldt défendront les intérêts de la Prusse; la Russie sera représentée par Mrs. Tattischeff et D'Orbril; et sir Robert Adair et M. Cartwright agiront pour l'Angleterre. Les États du second ordre seront représentés par ceux de leurs ministres qui résident maintenant à Frankfort.

—La Gazette d'Augsbourg donne les détails suivans de Vienne, à la date du 31 mai:

Hier, les princes Français ont reçu la visite des archiduc François, Charles et Charles-Louis. Leurs altesses Royales ont immédiatement rendu leur contre-visite. A midi, ils se sont mis en route pour Schoenbrunn et sont allés présenter leurs respects à l'Empereur à l'occasion de sa fête. Ils ont ensuite dîné avec Sa Majesté Impériale qui avait à sa table la Duchesse de Lucques et le Duc et la Duchesse d'Anhalt-Kolden. Le peuple espérait qu'il verrait dans la soirée les princes au théâtre, mais il a été trompé dans son attente, car ils se trouvaient invités à un bal que donnait le prince de Metternich, et d'où ils sont sortis très satisfaits. A l'arrivée du Prince d'Orléans à Schoenbrunn, l'Empereur lui adressa la parole en français: il répliqua: "Votre Majesté voudra-t elle me permettre de lui répondre en allemand? Nous avons appris cette langue avec le plus grand plaisir dans notre jeunesse; c'est la langue maternelle d'un bon peuple qui nous a toujours inspiré de la sympathie et une estime particulière."

—Le Mercure de Souabe contient le paragraphe suivant sous la rubrique de Haute-Italie, le 24 mai:

"Un officier général au service du roi de Sardaigne, vient de passer ici; il se rend à Vienne où il doit recevoir les ducs d'Orléans et de Némours pour les conduire à Turin. Le voyage des deux frères a produit une grande sensation dans le royaume de Sardaigne. Le parti révolutionnaire est péniblement affecté de sa tendance pacifique."

La belle propriété de Mr L Gurlie, située au faubourg Tremé, et qui s'étend du chemin du Bayou au canal Carondelet, sera vendue cette semaine, divisée en terrains. Cette vente à coup sûr devra être une des plus belles de cette année, en raison du grand nombre de lots de terre qui seront exposés à l'enchère; surtout quand on réfléchit que par leur position si rapprochée des nombreuses constructions qui s'élèvent journellement dans ce quartier, ces lots ne peuvent manquer d'être vivement recherchés par les spéculateurs ou ceux qui désirent se loger à bon marché dans un district voisin du centre des affaires.

Le navire **Chester**, de Philadelphie, décharge sa cargaison vis à vis l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 3 août

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT à une résolution de la Première Municipalité, avis est donné que vendredi 5 du courant ledit conseil procèdera à l'élection d'un gardien de la garde de police, en remplacement de M. A. Mellon, démissionnaire.
D. PRIEUR, maire.

DERNIERES DATES.

New-York	16 juillet	Washington	16 juillet
Philadelphie	19 "	Charleston	23 "
Boston	15 "	Baltimore	20 "
Paris	11 juin	Liverpool	11 juin
Havre	12 "	Londres	11 "
Havane	16 juillet	Mexico	7 juillet
Tampico	15 "	Vera-Cruz	8 "

COMMERCIAL.

Nouvelle-Orléans, 3 Août.

COTON.

Il n'y a pas eu de ventes hier.

Prix Courant du Coton et des Produits.

	2 Aout.
COTON..Choix	00 18 à 00 19
Bon 1re qualité	00 17½ à 00 18
Dito 2de. dito	00 16½ à 00 17
Moyen	00 15½ à 00 15
Ordinaire	00 13 à 00 14
SUCRE..Nlle.-Orléans	00 10 à 00 11
Blanc de Cube	00 14½ à 00 15
Brun....dito	00 10½ à 11 00
MELASSE	00 38 à 00 40
TABAC..1re qualité	00 6 à 00 7
2de. qualité	00 5 à 00 6
Croisé	00 4 à 00 5
Cube	00 4½ à 00 5½
FARINE	7 75 à 8 00
PORC..Clair	21 00 à 00 00
Mess	19 00 à 19 50
Prime	16 50 à 17 00
Plat-Côté	00 6 à 00 6½
JAMBON Fumé	00 9 à 00 12
Côtés	00 9 à 00 10
Epaules	00 5 à 00 7
Plat-Côtés	00 6 à 00 8
BŒUF..Mess	13 00 à 14 00
Prime	00 10½ à 00 11
GRAISSE	00 12 à 00 13
BEURRE—Du Nord	00 2[illegible] à 00 25
MAIS	00 56 à 00 60
WHISKEY	00 31 à 00 36
TOILE..D'emballage	00 23 à 00 30
CORDE..D'emballage	00 12½ à 00 14

HAVANE.

Comme nous l'avons annoncé dans nos colonnes éditoriales on a reçu à Charleston des dates commerciales de la Havane jusqu'au 16 juillet; elles ont été apportées par la goëlette Lovely-Kezia, en 6 jours de ce dernier port. Nous extrayons du Charleston Courier ce qui nous a semblé le plus important.

14 Juillet—Nous n'avons reçu de riz de nulle part, et nous pensons que le Poland aura eu une longue traversée. Les détaillans sont à court de l'article, et la première cargaison fera sûrement de bonnes affaires; car le riz vaudra probablement 12 réaux.

Notre marché au sucre est très ferme à de 10 1/2 et 14 1/2 à 12 1/2 et 16 1/2 réaux pour les assortis, 15 à 15 3/4, blancs et 10 1/2 à 12 1/2 pour les bruns et jaunes.

Le café est également ferme à de $9 1/2 à 10; il est même difficile d'acheter à ces prix.

Melasse—5 1/2 à 6 réaux par barillet—calme.

Change sur Londres 7 1/2 à 7 3/4 pour cent de prime; sur New-York au pair et à 1 1/2 pour cent de prime; sur la Nouvelle-Orléans 1 1/2 pour cent d'escompte.

15 Juillet—Riz 11 5/8 réaux.—Le marché au sucre extrêmement animé; les prix aux mêmes quotations que la veille—Le café se maintient aussi fermement que la veille; les prix ayant une tendance à la hausse. La mélasse, 6 réaux le barillet—Change; sur Londres 7 1/2 à 8 1/2 pr. ct. de prime: sur N. York 1/2 pr. ct. prime, sur la Nouvelle Orléans 1 et demi pour cent d'escompte.

Une lettre à la date du 15 contient les remarques suivantes:

"Depuis les dernières nouvelles d'Europe, notre marché au sucre est plus ferme. Nous quotons les qualités comme suit: mêlés 11 3/4 et 15 3/4 à 13 et 17; jaunes 11 3/4 à 13; blancs, 15 à 17. A ces prix, il n'y a pas cependant de demandes. Notre stock est d'environ 80,000 caisses sur lesquelles 30,000 sont entre les mains des spéculateurs."

Café—Le stock est d'environ 30,000 sacs et les prix varient suivant les qualités de $8 1/2 à 10 1/2 et même 11.—Le marché est calme—aucune demande n'est faite."

Havane, 16.—Le Kezia ayant été détenu nous pouvons encore annoncer qu'il n'y a pas eu d'arrivage de riz: on en a un grand besoin et l'on en donnerait au moins 12 réaux: nous recommanderions expressément des expéditions de cet article"

15 Juillet.—Total des exportations de la semaine; Sucre—16,966 caisses. Café—446,100 livres. Nous quotons les denrées ci-après comme suit: Riz 11 5/8 à 12 1/8; Graisse $ 18 1/2 à 19 1/2 par quintal; farine $ 17; chandelles de suif $ 17; blanc de baleine, $ 40 par quintal.

Nous sommes fâché que dans toutes les notes commerciales que nous venons de donner, il ne se trouve bien peu de relatives aux articles d'importations de la Nouvelle Orléans: les seuls prix courans que nous trouvons et qui aient quelqu'analogie avec notre marché sont à la date du 13; ils sont accompagnés des remarques suivantes: la morue, la graisse, bonne qualité, les chandelles de suif et le porc se vendent aisément à nos quotations. La farine, le riz et le blanc de baleine sont en grande demande, mais on veut du bon. Bœuf salé, prime et No. 1, de 14 à 16 piastres le baril; le porc do. prime et mess, de 30 à 31 piastres. Tasso S. A. 16 à 18 réaux l'arrobe; do. Nord Amérique de 18 à 23; morue de 4 à 5 piastres et demie le quintal; farine américaine de 17 à 17 piastres et quart le baril; do. de Santander 13 1/2 à 15; jambons, 14 à 16 piastres le quintal; chandelles de suif 16 piastres 50 cts. le quintal; do. blanc de baleine 37 à 41 piastres graisse de 17 à 20 piastres.

Charleston, 23 juillet.

Coton—La saison est tellement avancée qu'on ne peut s'attendre qu'à de faibles transactions dans cet article. Les beaux Uplands continuent à être recherchés, mais il n'y en a pas sur place, autrement on pourrait obtenir nos plus hautes quotations pour cette sorte. Les qualités inférieures ont décliné, et lorsque des transactions ont lieu les prix sont presqu'à l'option des acquéreurs, lesquels ne se présentent que par occasion. Les ventes de la semaine se sont élevées à environ 650 bales, comme suit: 24 bales à 14 cents, 24 à 14½, 20 à 14¾, 55 à 15¼, 73 à 16, 25 à 16½, 30 à 16¾, 25 à 17, 2 à 17½, 72 à 18, 149 à 18¼, 41 à 18½, 18 à 19, 77 à 20. Nos quotations de la semaine dernière, que nous continuons à maintenir, sont plus ou moins nominales. Dans les cotons longue soie on a traité pour 226 bales, qui se sont écoulées ainsi: 203 bales Sea-Island à 48 cents et au-dessus; 10 bales tâchées de 28 à 35; Maines, 24; quelque peu de Sea Island commun de 26 à 40.

Riz—Les demandes semblent augmenter à mesure que les existences diminuent. Durant la semaine dernière environ 1400 barils ont été vendus, dont la plus grande partie, c'est-à-dire 1000 barils de nouvelle récolte, de 3½ à 3¾. Deux lots de 67 barils de $3 9/16 à 3¾—le reste a été fait en magasins de $3 à 3¼.

Sucre—Un chargement de 83 boucauts et 40 barils de Porto-Rico, reçu directement, a été disposé à l'aimiable. Nous n'avons aucune certitude sur les prix, mais nous croyons qu'ils ont été de $10 50 ou bien près. Les ventes en magasin ont été peu de chose: environ 30 à 40 boucauts Muscovades et 30 caisses Havane blanc pour lesquels on a obtenu nos prix quotés.

Café—Indépendamment de quelques ventes par les trafiquans, nous n'avons entendu parler que d'une transaction par un importeur, consistant en 112 sacs Cuba aux prix précédents. L'article continue à être languissant.

Melasse—Nous avons réduit nos quotations. On ne peut effectuer de ventes qu'en petites quantités.

Jambon—Nos approvisionnemens sont très limités ce qui a occasionné les prix. 30 boucauts de l'Ouest quelque peu endommagés, ont été vendus à 10 cents; 20 boucauts épaules assorties à 10 cts; plats-côtés et jambons 12 cts. 26 tierçons et 2 caisses de la N Orléans n'ont pas été débarqués à temps pour être vendus.

Porc—75 barils porc prime de New-York vendus à 18 piastres.

Farine—Le marché est languissant. Nos boulangers n'achètent que pour les besoins immédiats. La farine fraîche maintient néanmoins son prix. Environ 600 barils ont été reçus depuis notre dernier rapport, consistant en Caroline du nord superfine, fine et moyenne, et Philadelphie fine. Des ventes de 50 barils Caroline du nord ont été faites à $ 25; 70 barils Philadelphie avariés à 8; Baltimore en petites quantités 8 50.

Grains—On a reçu 5 à 6 chargemens de maïs cette semaine. Les ventes se sont faites de 70 à 90 cents. Nos quotations ne sont pas aussi élevées qu'elles devraient l'être, au dire des trafiquants. Il n'y a pas eu d'arrivages en avoine. Un chargement de 1200 boisseaux pois n'a pas encore trouvé d'acheteur. 40 balles foin de Philadelphie ont été vendus à $1 62 1/2.

Esprit—Peu d'affaires. 30 quarts de barriques eau de vie, marque de Rousey, vendus à 1 50, et 12 demi caisses, importées de Londres (3me preuve) 1 27 1/2.

Fret—Point de changement. Il est languissant.

Philadelphie, 18 juillet.

Ventes d'Actions—54 actions banques des E. U. 122 pour 100; 42 do do do do 122 pour 100.

Philadelphie, 16 juillet.

Café—La demande en est limitée, peu d'activité règne dans le marché. Ventes en lots de 9 à 1100 sacs Rio de 11 à 12c pour qualité ordinaire; 750 Laguayra à 12½c, à 4 mois; de la Havane à 12¾ et de St. Domingue à 14½ pour bonne qualité. Le beau café vert est en demande, mais rare.

Coton—La demande en est assez bonne; il y a eu une hausse sur ceux de bonnes qualités; ventes d'Uplands 19 à 20 cents; Floride 20½ à 21c. et qualité ordinaire de la Nouvelle Orléans 17½ à 18½; les qualités communes sont peu en demande.

Farine—Le prix de la farine se maintient à $7 le baril, la demande est en proportion de l'approvisionnement—Ventes de farine fraîche à 7 25 le baril, de l'Ouest de $7 37½ à $7 56 sans inspection, et $7 87½ pour celle inspectée.

Melasse—Une cargaison d'environ 80 boucauts de la Havane s'est vendue sur le quai à 33c. qualité ordinaire.

Riz—Les ventes se font légèrement à 3 5/8 à 3 7/8 la livre.

Augusta, 23 juillet.

Coton—Depuis nos dernières remarques il y a eu une bonne demande dans notre marché au coton, et toutes les ventes se sont faites promptement à une avance dans les prix que nous quotons à de 14 1/2 à 18 1/2. Les nouvelles de Liverpool du 11 juin reçues dans la soirée de mercredi n'ont produit que peu d'effet sur notre marché, quoiqu'elles fussent assez peu favorables aux acheteurs. Notre stock actuel est si peu limité, les importations si faibles et la quantité offerte en vente si peu considérable que les détenteurs ont la plus grande confiance dans cette denrée et ne montrent nulle envie de vendre à moins qu'ils n'obtiennent leurs propres prix. Les premières qualités sont très rares, et un lot de choix surpasserait, nous n'en doutons pas, nos plus hautes quotations, qui sont de 14 à 18 1/2. Il faut en outre remarquer que nous croyons impossible d'acheter aucun lot au premier de ces deux prix.

RIO JANEIRO.

1er. Juin—Les ventes de farine se sont effectuées à une baisse sur nos dernières quotations: les premières qualités de la ville de Richmond et du Kentucky se sont faites à $25 00 le baril, 1/2 et 6 mois de terme. Le Marché continue à être très-inanimé et le stock ne comprend que la consommation de quatre mois. Le café a toujours été en bonne demande, mais le marché [illegible] qualités [illegible] pour les marchés américains.

Sucre—La bonne opinion qu'on a conçue de cette denrée on a porté le prix à un taux extravagant; les dernières ventes de Campos Redondos ou sucres blancs se sont faites à 300, et les muscovadoes ou bruns 21 00 : 2200 sont maintenant demandées pour les blancs.

Cuirs—La demande est limitée à 165 réaux la livre.

JOURNAL MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Mary Maria, Patten, Londres, L H Gale.
Barque Williams, Asberg, Hambourg, capitaine.
Barque C P Williams, Ashby, N York, D Goldsmith.
Brick Quito, Hoyt, Havane, Legendre & Samory.
Brick Ivanhoe, Plander, Philadelphie, G Bedford,
Brick Syren, Pendleton, do. Hoskins & Wilcocks,
Brick Curtis, Merryman, Havre, L H Gale
Navire Ellen Brooks, Lindsey, Liv. A & J Denniston,
Golt Olympia, Hughes, Vera Cruz, A Miranda.

Arrivés.

Bateau à vap Oceana, Beltzhoover, St. Louis,
Bateau à vap Carrollton, Phillips, Vicksburg,
Bateau à vap Leonidas, Coulter, Mobile,
Bateau à vap Swan, Hiern, Mobile,
Bateau à vap Alert, Walker, Mobile,
Bateau à remorque Post Boy, des passes, a amené deux navires et deux goëlettes.
Navire Hobart, Selden, Charleston,
Navire Montpellier, Allen, Boston,
Navire Mississippi, Hall, New York,
Navire Yazoo, Woodberry, New York,
Navire Saratoga, Hathaway, New York,
Navire William Tell, Coffin, Marseilles,
Goëlette Creole, Cormier, Tampico,
Goëlette Independence, Texas,
Bateau à vap Choctaw, Bayou Sara.

AVIS—Pour Mandeville et Madisonville—Le steam-boat **Delta**, capitaine Sheridan étant chargé de porter la malle à Madisonville, les propriétaires sont obligés de changer les jours et les heures de départ qui seront à l'avenir comme suit:

Le lundi, à 9 heures du matin partira du railroad pour Mandeville et Madisonville, et quittera ce dernier endroit le mardi à 9 heures du matin et touchera à Mandeville à 10 heures.

Le mercredi à 9 heures du matin pour Mandeville et Madisonville et quittera ce dernier endroit le jeudi à 9 heures du matin et sera à Mandeville à 10.

Le vendredi à 9 heures du matin pour Mandeville, et quittera ce dernier endroit le samedi à 9 heures du matin et sera à Mandeville à 10.

Le samedi partira à l'arrivée du char de 4 heures de l'après midi pour Mandeville, seulement et reviend de suite.

Le dimanche partira à l'arrivée du char de 8 heures du matin et quittera Mandeville le même jour à 5 heures de l'après midi.

3 août—6 J. DAVIS.

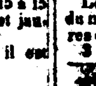

Pour la Vera Cruz—La belle goëlette américaine, doublée en cuivre **WATER-WITCH**, sera prête à prendre son chargement pour le port cidessus, dans 10 à 12 jours de cette date. Pour fret ou passage, s'adresser à
3 août—8 JOHN A. MERLE & Co.

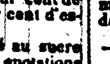

RESIDENCE D'ETE.
(En Pascagoula.)

LA Propriété occupée cidevant par M Thomas Rhodes, à Est Pascagoula, lui a été achetée et a été disposée de la manière la plus vaste et la plus commode pour un Hotel, et rien n'y manquera pour le rendre aussi agréable qu'aucun autre établissement de ce genre situé sur le bord de la mer. Dans un site exposé aux brises saines et rafraîchissantes de la mer du côté du sud, garanti des vents du nord par une forêt de pins majestueux, offrant toutes espèces de commodités pour se procurer le plaisir des bains de mer, soit dans des maisons disposées à cet effet ou en plein air, dans une eau saturée de sel; pourvu d'embarcations pour les promenades ou pour le délassement de la pêche; entrecoupé de beaux chemins pour prendre de l'exercice, ayant un bel orchestre pour ceux qui veulent se livrer au plaisir de la danse dans un appartement vaste, disposé à cet effet ayant aussi un piano dans la salle de compagnie; une température qui s'élève rarement à 84 degrés, cet établissement offre tous les avantages que peuvent désirer les personnes qui veulent se soustraire du bruit des affaires ou qui cherchent à rétablir leur santé chancelante.

On s'y procure des huîtres, des crabes et toute espèce de poisson en abondance, et le soussigné assure le public qu'il ne négligera rien pour se procurer les mets les plus délicats ainsi que les meilleurs vins et liqueurs qu'il soit possible de se procurer à la Nouvelle Orléans, à la Mobile et dans le voisinage.

Son wharf est très commode pour les Steam-Boats, et 6 ou 8 y passent chaque jour.

Il y a dans son établissement une école où l'on enseigne les langues modernes aussi bien que les principes de la première éducation.

Un Bureau de Poste vient d'y être établi dernièrement, et les courriers y arrivent régulièrement. Le soussigné ayant lui-même été nommé maître de poste, l'inconvénient qui existe dans tous les lieux isolés, pour les personnes qui désirent recevoir des nouvelles de leurs familles, n'existe plus. Enfin le soussigné ose se flatter qu'il méritera toute la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

THOMAS SHORT.

Pascagoula, Juillet 1836. (3 août)—7,1pe

P. S. Il n'y a aucun danger à passer par la Nlle Orléans, vu que des bateaux partent chaque jours de cette ville pour Pascagoula

Compagnie d'Assurance de l'Océan.

MERCREDI le 3 du courant, la direction procèdera à l'élection d'un secrétaire *pro tem.* jusqu'au 15 octobre prochain. Les aspirans devront adresser leurs lettres avant midi, aujourd'hui. Par ordre,
3 août R. L. ROBERTSON, sec. *pro tem.*

Chemin à Coulisses du Lac Pontchartrain,
Nouvelle-Orléans, 1er. août 1836.

ON recevra jusqu'à mardi prochain, le 9 du courant, des propositions pour la construction d'un hangar de la rue Victoire à la Levée, supporté par des colonnes en fer et couvert en ardoises, selon le plan qui est maintenant exposé au bureau de la compagnie. Par ordre de la direction.
3 août—3 J. S. LEEPE, secrétaire

CHARRETTES et Brouettes—A vendre par
3 août JAMES REED & Co. rue Royale, no. 35.

SUCRE—100 caisses de sucre blanc de la Havane en débarquement et à vendre par
3 août R. GRONING & CO.

FOIN—400 balles foin de 1ère qualité, à vendre par
3 août PERKS & HALL.

JOUJOUS—4 caisses de joujoux très jolis, en bois, reçus par le brick Sirène de Hambourg et à vendre par
3 août KOHN, DARON & CO.

AIGUILLES—3 millions aiguilles, patentées assorties, en caisses de 25,000 chaque, à vendre par
3 août KOHN, DARON & CC.

ACTIONS, de la banque de Commerce, à vendre par
3 août THOMAS FELLOWS, rue du Camp no 3.

FARINE—5000 barrils farine en magasin et à vendre par G. DORSEY,
3 août Nlle Levée, no 44.

RECU par le Criterion; 1 caisse truffes à l'huile de colin; 1 caisse pâtés truffés; à vendre par
3 août—10 GUERIN & POUVERIN, encoignure Dumaine et Royale.

EN débarquement du Criterion, du Havre, et à vendre par les soussignés.
200 caisses cerises (bouteilles blanches,)
500 livres saucissons de Lyon,
20 caisses maraschino di Zara,
15 do eau de vie de Dantzick,
15 do curaçao,
18 do liqueurs (Guéland)
400 pots moutarde,
12 cafetières de Capy,
2 caisses conserves, jambons de Bayonne, &c
3 août—3 E. TASTET & A. DELAMARE, no. 96, rue St Louis.

CHAPEAUX de Russie—50 caisses chapeaux blancs de Russie; reçus dernièrement de Philadelphie par le navire Ohio, très légers et convenable pour l'été, à vendre par JAS. EVANS & Co.
3 août rue Chartres, no. 10.

200 CAISSES chapeaux de castor, soie et korum, à vendre en gros et en détail par
3 août J. EVANS & Co. 10, rue Chartres.

FARINE & WHISKEY—800 barils Farine S F de Zanesville, et 150 barils Whiskey de haute preuve, en débarquement et a vendre par
3 août M. MAHER, no 18, rue Poydras.

PORC, JAMBONS, &c—3000 barils porc, mess prime M O et P O; 300 boucauds jambons; 1500 frequins de graisse; 1500 barils farine fraîche; 5 boucauds bœuf fumé, à vendre par
3 août ORAIN & MIGNON, 7, Nlle. Levée.

EN débarquement du navire les Trois Frères de Marseille, et à vendre par le soussigné
200 caisses eau de fleur d'orange, grand modèle.
200 do vin vieux Tavel.
Et d'importation antérieure,
100 caisses champagne 1ère qualité,
100 do liqueurs superfines assorties,
50 do extrait d'absynthe,
Et un grand assortiment de vins en barriques et en caisses.
Plus: ayant droit au drawback, draps de Saxe, indiennes Françaises et Suisses, chambergeillas, mantilles, bretelles en gomme élastique, et couvertures à nègres.
3 août OSMIN BIGOURDAN.

John Tickner & Co. contre B. M. Roberts.
COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, j'exposerai en vente à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et de St Louis, en cette ville, le lundi, le 5 septembre prochain, à une heure de relevée:
La moitié indivise du Steam boat OHIO, ses agrès et apparaux—Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant. F. BUISSON,
3 août Shériff.

SUCCESSION de Ballesta.—Vente par le Registre des Testaments.—Samedi, le 3e jour de Septembre 1836, à midi, à la bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, à la folle enchère de Jean Pujol Ripoll, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du vingt-cinq juillet mil huit cent trente six, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu Francisco Ballesta, les esclaves suivans, savoir:
1o. Hannah, négresse âgée d'environ quarante-cinq ans, bon sujet, avec son enfant Joséphine de deux ans.
2. Magdelaine dite Sockey, de vingt six ans et ses deux enfans, Irène de quatre ans et Jeanne de dix mois.
3o. Rosalie, fille de Hannah, âgée de seize ans.
4o. Marguerite, fille de Hannah, de quatorze ans.
Conditions: Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testamens.
N. B. Les actes de ventes seront passés pardevant Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 août

Caisse d'Amortissement-Générale.

Séance du 6 Mai 1836.

Mrs. J. Kilshaw et E. A. Canon sont nommés, formant le Comité chargé de recevoir le transfert des fonds, billets et autres valeurs, du Trésor de la ville, à la Caisse d'Amortissement générale.

Séance du 27 Juillet.

Mr. Kilshaw, rapporteur du Comité nommé le 6 mai dernier, pour recevoir le transfert des fonds, billets et autres valeurs, du Trésor de la ville, à la Caisse d'Amortissement générale, lit un rapport (celui qui suit) qui, sur motion de M Canon, membre du même comité, fut adopté.

RESOLU, que le dit rapport soit imprimé, au nombre de cinquante exemplaires, avec la résolution du 6 mai, nommant le dit comité.

LE Comité des Commissaires de la Caisse d'Amortissement Générale, chargé d'examiner la situation de ladite Caisse et la comptabilité, remise par M. J. M. Fleitas, Trésorier de l'ancienne Corporation, et arrêtée le 13 mai dernier, déclare d'abord que les comptes rendus par ledit Trésorier des billets et espèces déposés à la Banque de l'Union sont exacts et que la dette de l'ancienne Corporation est ainsi qu'il suit:

—BONS—

Date.	En faveur de qui.	Taux des Intérets.	Quand dus	Montant.
1832 Mai 1er	Elize Leopoldina Carneiro	7 pr. ct.	1852	$ 1000
1830 Mai 1er	Yeatman Woods & Co.	6 pr. ct.	1850	200,000
" Juillet 1er	Andrew Hodge Jnr.	6 pr. ct.	1855	100,000
1833 Fevrier 1er	Yorke, McCalester & Co.	5 pr. ct.	1853	150,000
" Mars 1er	John Minturn	5 pr. ct.	1851	177,000
" Juin 20	Banque du Commerce	5 pr. ct.	1873	500,000
" Décembre 30	John Minturn	5 pr. ct.	1863	200,000
1834 Janvier 1er	Banque du Commerce	5 pr. ct.	1859	100,000
" Juillet 26	J. H. Caldwell	5 pr. ct.	1854	20,000
" Août 1er	John Minturn	6 pr. ct.	1864	259,000
" Septembre 15	Evariste Blanc	5 pr. ct.	1864	45,000
1835 Janvier 1er	Banque du Commerce	5 pr. ct.	1860	100,000
" Mars 20	Bernard Marigny	5 pr. ct.	1855	9,000
" Septembre 1er	Banque du Commerce	5 pr. ct.	1860	100,000
" Novembre 1er	Compagnie du Dessèchement	5 pr. ct.	1855	250,000
1836 Janvier 1er	Compagnie du chemin de fer de Nashville	5 pr. ct.	1866	505,000
" Mars 1er	John Minturn	5 pr. ct.	1876	46,000
				$2,962,000
	Billets payables comme suit, savoir:			
	A E. Carraby ... Dus le 21 Décem. 1836			326 67
	Do. " 21 " 1837			326 67
	A la Banque de l'Union " 31 Mai 1836			300,000
	A la Banque du Gaz " 31 Mars 1837			100,000
	A Manuel Andry " 16 Septem. 1836			4000
	Do. " 19 " 1837			4000
	Do. " 19 " 1838			4000
	Do. " 19 " 1839			4000
	A Wm Hopkins " 8 Août 1836			2500
	A la Banque de Carrolton " 7 Juin 1836			20000
	A Wm. Turner " 29 Mai 1836			3715 33
	A Corrajolles et Chaigneau " 23 Aout 1836			1046 83
				$3,206,938 00

Ainsi, le montant total de la dette de l'ancienne Corporation était le 13 mai 1836, de ... $3,206,938

De cette somme, il faudra payer pendant la présente année $132,601 33, faisant partie des billets détaillés ci-dessus. Il faudra en outre pourvoir au paiement, par semestre, des intérêts dûs sur les bons émis par l'ancienne Corporation; ces intérêts, d'après un calcul d'approximation basé sur le taux spécifié pour chacun des bons ou chaque série de bons, formeront une somme de $154,670. Mais en supposant que les dividendes, à venir de la Banque du Commerce soient déclarés au taux de 8 pour cent, dans ce cas 3 pour cent de ces dividendes seront portés au crédit de la Caisse d'Amortissement Générale, en compte courant de semestre avec la dite institution et donneront la somme de ... 15000
à déduire de la somme totale des intérêts; ce qui réduira cette somme totale des intérêts, à payer annuellement sur les bons émis par l'ancienne Corporation à ... 139670

Pour remplir les engagements détaillés ci-dessus et éteindre cette dette se montant à $3,206,938, les commissaires ont à leur disposition, d'après le rapport de l'ancien Trésorier de la ville et le compte vérifié de la Banque de l'Union arrêté le 13 mai dernier, les moyens suivans:

Billets à recevoir provenant de la vente de propriétés foncières et reçus de la Cour du District des Etats-Unis	Dans la Banque de l'Union	$954,938 76
Idem provenant d'autres sources		102 854 79
Espèces		3,074 31
Valeurs à recevoir, qui sont ou peuvent être mises en recouvrement, savoir:		
Pavage, dans la Première Municipalité ... $112,223		
" " Seconde " ... 148,269		
" " Troisième " ... 70,000		
330,492		
Il faut ajouter à ce total, la somme suivante composée des comptes dont les bordereaux ont déjà été remis à Mr. Le. Rigaud pour en opérer le recouvrement, cy ... 86,621 41		417,113 41
2,363 bordereaux de taxes pour l'année 1835, remis par l'ancien Trésorier, à la requête du Comité, entre les mains de Mr. Louis Séré pour en recouvrer le montant formant la somme de		59,731 30
5,000 actions du capital de la Banque du Commerce qui, si la dite institution déclare des dividendes semestriels de 4 pour cent et déduction faite des intérêts sur les bons émis en paiement des dites actions au taux de 5 pour cent par an, laisseront au crédit de la caisse d'amortissement un intérêt net de 3 pour cent sur le montant total des actions formant la somme de		15,000 00

Quant aux 5050 actions du capital du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Nashville, et aux 3500 actions de la Compagnie du Dessèchement, il ne faut compter sur aucun dividende d'ici à quelques années; le Comité ne peut donc porter aucune somme au crédit de la Caisse d'amortissement; au contraire, la caisse d'amortissement aura pendant cet espace de temps à supporter le paiement des intérêts sur les bons émis pour le paiement des dites actions, inclus dans le montant total des intérêts annuels, énoncé ci-dessus. Il est à remarquer que dans l'espace de quatorze années, les intérêts payés sur les dites actions formeront une somme égale à celle du capital entier qu'elles représentent.

Le Comité a toutefois jugé convenable de porter au crédit la valeur au pair des actions ci-dessus détaillées, savoir:

5,000 actions de la Banque du Commerce	$500,000	
5,050 actions de la Compagnie du Chemin de fer de la N.-Orléans et Nashville	505,000	
3,500 actions de la Compagnie du Dessèchement	350,000	1,355,000

A cette somme, le Comité ajoute les dépôts suivants entrés à la caisse d'Amortissement Générale, le 30 mars 1836, conformément à une résolution du Conseil, en date du 7 mars 1835, savoir:

220 actions de la Banque d'Orléans, au pair	$22,000	
100 actions de la Banque de la Louisiane, dito	10,000	
78 actions de la Banque d'Etat de la Louisiane, 3/5mes payés	4,320	
43 billets échéant du 8 janvier 1837 au 30 juillet 1838, formant une somme totale de	33,088 18	69,408 18
		$2,977,130 65

Le comité recommande qu'un arrangement soit conclu avec la Banque du Commerce pour que cette institution tienne compte à la caisse d'amortissement, par compte semestriel, et au taux de 5 pour cent par an, de l'intérêt sur l'excédant du dividende de chaque semestre, déduction faite de 2½ pour cent, attendu que cet excédant doit être considéré comme un dépôt permanent. Le comité recommande en outre que, toutes les fois qu'un intérêt de 8 pour cent par an ou même davantage pourra être obtenu sur la place, les commissaires aient la faculté d'escompter les valeurs de premier choix, garanties par hypothèque, qu'on pourra leur offrir, pourvu qu'ils donnent avis dans les journaux de cette ville de leur intention d'escompter; aussi souvent qu'il sera nécessaire.

Le comité croit faire un acte de justice dû à l'ancien Trésorier de la ville, M. J. M. Fleitas, en exprimant ici son entière satisfaction de la manière correcte et systématique avec laquelle il a constamment tenu ses comptes, ainsi que de sa promptitude à donner toute l'assistance nécessaire au comité dans son examen des dits comptes.

Le comité pense qu'il serait utile que le présent contrôleur M. Le Séré, fut requis de soumettre aux commissaires, vers le milieu de chaque mois, un état des paiemens à faire pendant le mois suivant avec les moyens dont le trésor peut disposer pour y pourvoir. Il serait aussi à désirer qu'à chacune des séances, le dit contrôleur soumît aux commissaires un rapport condensé des sommes qu'il aura reçues et déboursées, dans l'intervalle d'une séance à une autre, le dit rapport indiquant la balance en caisse.

Le comité croit devoir placer ici une observation relative aux paiemens à faire par la caisse d'amortissement; il faut ajouter au débit une somme estimée à 55,000 piastres, pour solder les honoraires dûs à M. E. Mazureau, à Mr. Daniel Webster et à la succession de feu Moreau Lislet, pour les services rendus par ces avocats dans le procès entre la Corporation de la Nouvelle-Orléans et les Etats Unis, décidé contre les Etats-Unis.

Le comité a requis Mr. J. M. Fleitas de délivrer au présent contrôleur, M. Le Séré, tous les livres, comptes, Bordereaux à recouvrer ou en recouvrement, reçus, et formant sa comptabilité comme trésorier de l'ancienne Corporation. Un inventaire en ayant été dressé par eux-mêmes, ensemble, et ensuite vérifié par chacun d'eux, les livres, &c. seront déposés dans une salle où on les tiendra pour pouvoir y référer toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Le comité doit faire observer ici que l'on peut compter sur un dividende annuel de 8 pour cent par an sur les actions des banques d'Orléans, de la Louisiane et d'Etat de la Louisiane, déposées à la caisse d'amortissement, qui donnera au crédit une somme de $2,905 60 annuellement.

LE comité vous présente, dans le tableau suivant, sous une forme condensée les détails donnés ci-dessus de la situation de la Caisse d'Amortissement Générale, au 13 mai dernier, et, par anticipation, sous le modèle d'un compte courant sommaire.

Dt. CAISSE D'AMORTISSEMENT GENERALE. Ct.

Dt.			Ct.		
Montant des bons émis	$2,962,000		Billets à recevoir de la Cr. de district des Etats-Unis, pr. le district Oriental	$954,938	76
Billets à payer	244,938		Billets à recevoir provent. d'autres sources	102,854	79
Honoraires restant à payer à M. E. Mazureau, à la succession Moreau Lislet et à Mr. Daniel Webster, pour leurs services dans le procès soutenu par l'ancienne corporation contre les Etats Unis estimés à	55,000		Balance en espèces, à la Banque de l'Union	3,074	31
Estimation par approximation des intérêts annuels, mais qui doivent être payés par semestre, sur plusieurs séries de bons, ainsi qu'il a été détaillé	154,670		Billets encaissés et actions de banque, déposés le 30 de mars 1836	69,408	18
			Dividendes par estimation sur les actions de la Banque du Commerce, à 8 pour cent par an, déduction faite de 5 p. et	15,000	—
			Valeur au pair des dites actions; do. des actions du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Nashville, et de la Compagnie du Dessèchement	1,355,000	—
			Valeurs dues, et qui n'ont pas encore été recouvrées, savoir: Pavage ... $417,113 41; Taxes de 1835 ... 59,731 30	476,844	71
			Balance au débit	439,477	35
	3,416,608			$3,416,608	—
Balance portée à nouveau	439,477	35	Dividendes par estimation sur les actions des Banques d'Orléans, d'Etat de la Louisiane et de la Louisiane, à 8 pour cent par an	2,905	60
			Taxes depuis long-temps dues, mais dont la rentrée est probable	50,343	—
			Taxes considérées comme entièrement perdues $30,163 15		

Le Comité reconnaît avoir reçu de l'ancien Trésorier de la Corporation un rapport de toutes les taxes non payées, &c. dont les bordereaux sont entre les mains de MM. Carter, Nixon et autres pour en recouvrer le montant. Le dit état est annexé au présent rapport et présente une somme de $50,343 de taxes dont le recouvrement est probable, et une autre somme de $30,163 15 de taxes considérées comme entièrement perdues.

Le Comité ne croit pas devoir terminer ce rapport, dans lequel sont compris tous les articles dignes de considération, soit comme moyens, soit comme dépenses, sans exprimer son opinion mûrement arrêtée que si les ressources de la caisse d'amortissement, sont judicieusement ménagées et bien appliquées pendant le temps que les diverses séries de bons mettront à atteindre leur maturité, il se trouvera au crédit de la caisse, à cette époque et après le paiement des dits bons, une somme à peu près équivalente au montant total de la dette actuelle.

Les membres du Comité, soumettent avec respect le présent rapport à la considération du Président et de leurs collègues, commissaires de la caisse d'amortissement.

Nouvelle Orléans, 14 juillet 1836.

Pour copie conforme. LOUIS SERÉ.

JAMES LILLY—Peintre de maison, enseigne &c., remercie sincèrement ses amis et le public pour les faveurs du passé, et son but sera toujours de mériter leur encouragement; il sera toujours prêt à recevoir les commandes dans son art, et il espère que par son attention, bon ouvrage et bonnes peintures de plaire à tous.
Les imitations de bois et marbre seront faites dans le beau style. no 76, rue de la Douane. (3 août—6m)

UNE personne récemment arrivée d'Europe, désireroit trouver de l'emploi sur une habitation, où elle aurait à cœur de se rendre utile. L'on peut fournir les renseignements les plus satisfaisans. S'adresser au bureau de l'Abeille.
3 août—3

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de Bordier—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire et légataire universel de feu Pedronille Moussignac *alias* Modeste ou Pedronille Bordier ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte—Par ordre de la Cour,
3 août W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Michel Collins et Thomas Haycock ont présenté une pétition à la cour dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu George Elliot, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
3 août W F C DUPLESSIS, rég. des test.

HUILE d'Olives et Amandes—100 paniers huile d'olives; 12 demi-bouteilles chaque; 25 barils amandes à la dame, à vendre par
30 juil R A LEFEBVRE, 10, rue Toulouse.

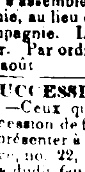

VOLTIGEURS ATTENTION!!

LA Compagnie prendra les armes Dimanche 7 du courant à 5 heures et ½ du matin; équipement complet, pantalon blanc; rendez vous au Café Michel, encoignure Bourbon et Orléans—les camarades sont prévenus que l'appel se fera à 6 heures précises.
Par ordre du capitaine,
3 août M. ROUDEZ, sergent major.

TIRAILLEURS Louisianais—La compagnie s'assemblera ce soir, 3 du courant, à 7 heures et demie, au lieu ordinaire pour affaires importantes à la compagnie. Les membres sont priés de n'y pas manquer. Par ordre du capitaine A Gnvot.
3 août F BRELET, fourrier.

SUCCESSION de Jean Baptiste Bacchus.—Ceux qui auront des réclamations contre la succession de feu Jean Bacchus, sont priés de vouloir les présenter à MM. Macready & Sheppard, Exchange Place, no. 22, ou au soussigné, exécuteur testamentaire dudit feu Bacchus.
3 août—3 J. TERNOIR, 109, rue Philippa.

AVIS—Une assemblée des directeurs de la Compagnie du Chemin à coulisses entre la Nouvelle Orléans et Nashville, aura lieu cet après midi, à sept heures
3 août A. R. McNAIR, secrétaire.

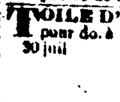

Dix Piastres de Récompense—Partie marronne le 27 du mois dernier la négresse américaine nommée **Judy**, âgée de 24 ans 5 pieds 6 pouces de taille, très robuste, elle marche avec la tête élevée, lorsqu'on lui parle elle répond d'une voix forte et les yeux baissés; elle parle l'anglais et le français. La récompense cidessus sera payée à quiconque la ramènera au no. 121, rue St. Pierre, encoignure de la rue Dauphine ou la logera dans une des geoles de l'état. 3 août

TOILE D'EMBALLAGE de Dundee et ficelle pour do. à vendre par
30 juil W. VANCE, 18, rue de la Douane.

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, Samedi 6 du courant, à midi, à la bourse Hewlett,
Un Terrain situé dans la rue du Craps, entre les rues d'Enghien et des Poètes, mesurant 24 pieds de face à la rue du Craps, sur 84 de profondeur sur la rue des Poètes. Il existe sur ce terrain une maison en bois récemment achevée, composée de trois appartemens sur une ligne; le premier de 14 pieds carrés, le second de 13 sur 14, et le troisième de 12 sur 14; un cabinet à chaque bout de la galerie, la galerie ayant 26 pieds. Aussi, une cuisine à étage, de deux appartemens; un bon puits et des latrines.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque.
L'acte de vente sera passé pardevant M. Félix de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
3 août—3

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, Samedi 6 du courant, à midi, à la bourse Hewlett,
Un îlet de terre de valeur, situé dans le faubourg Jackson, désigné par le No 32 sur un plan maintenant exposé à la bourse Hewlett.
Conditions—Un quart comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque jusqu'à final paiement.
L'acte de vente pardevant Jh. Cuvillier, not. public, aux frais de l'acquéreur. 3 août—3

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, Mercredi 3 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett,
Dix terrains de valeur, situés au faubourg Marigny, entre les rues de la Loi, St. Antoine, Espérance et Anette; ils seront plus amplement désignés sur le plan qui sera exhibé le jour de la vente.
Conditions—6, 9 et 12 mois de crédit, en papier endossé à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente seront passés pardevant M. W. Boswell, notaire public aux frais des acquéreurs. 3 août—2

PAR M. BARNET Sr.

IL sera vendu, Samedi 6 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:
Vingt Lots de Terre, de grande valeur situés, entre cette ville et le bayou St. Jean, près de l'embouchure des Chemins du Bayou et Gentilly, dépendant de la cidevant briqueterie Guéno, faisant partie de l'îlet désigné par le No. 22, sur un plan déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire.
Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 1 et 2 ans, sans intérêt, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente, seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Le plan sera déposé à la susdite Bourse quelques jours avant la vente. 3 août—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LUNDI prochain 8 du courant, à la bourse Hewlett, à midi précis, il sera vendu,
15 terrains de valeur, situés au faubourg Washington, bornés par les rues de Craps, du Port, d'Amour et d'Enghien, et à 4 à 5 îlets du fleuve; ces terrains sont très élevés, secs et par leurs situations méritent l'attention des spéculateurs—les améliorations qu'on fait et qu'on doit faire, comme le rail-road à la Terre au Bœuf, la navigation du lac Borgne par le Bayou Bienvenu, la belle Eglise que l'on bâtit tout près de ces terrains, l'ouverture des promenades Washington et Lafayette, doivent leur donner une grande valeur.
Conditions, à la vente. 3 août

PAR E. FORSTALL & Co. encanteurs.
(Bureau no. 40, rue du Camp)
CHAUX.

IL sera vendu jeudi prochain, 4 août, à 5 heures de l'après midi, au magasin rue Moreau, entre celle de Marigny et des Champs Elysées;
500 barils ou environ de chaux de Thomaston, affaiblie par l'air. Conditions: à la vente. 3 août—2

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu, samedi 6 du courant, à 11 heures précises du matin, à son magasin d'encan, pour clôre un compte.
20 surons tabac de Cube, de 1ère qualité,
25 barils sucre. 3 août

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, mardi, 11 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, pour clôre une société.
Plusieurs lots de terre, supérieurement situés à Mandeville et des plus élevés, parsemés de chênes de la plus grande beauté, et offrant un ombrage très agréable pour les personnes qui désireraient y établir leurs résidences d'été. On appelle surtout l'attention des spéculateurs sur les projets d'améliorations qui sont sur le point d'être mis à exécution, un railroad devant être construit pour ouvrir des communications avec la rivière aux Perles.
Ces lots font partie des îlets désignés par les nos. 87 et 88 sur un plan général de Mandeville, dressé par Bringier, arpenteur général des Etats-Unis, et déposé chez M. Félix de Armas, notaire public.
Conditions: Un quart comptant et la balance à un an de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, avec hypothèque spéciale. Les actes de vente pardevant M. Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les vendeurs s'obligent à mettre en possession les acquéreurs desdits lots de [illegible] courant du mois qui suivra la vente. 3 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LUNDI prochain, 8 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi, il sera vendu un superbe terrain, situé au faubourg Tremé, rue St Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, mesurant 30 pieds de face sur 90 [illegible] de face sur 90 pieds de profondeur; le terrain est remblayé, il y a une petite cuisine à étage de quatre appartemens et autres dépendances sur ledit terrain—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, en l'étude de M. Félix de Armas, notaire public. Conditions, à la vente. 3 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, à la Bourse Hewlett, à midi précis, il sera vendu 14 superbes terrains sur le [illegible] situés au faubourg Marigny, dans l'îlet 14 et 15, et bornés par les rues Jean Baptiste, Girod et François, d'après le plan qui est exposé à la Bourse.
Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente chez Hughes Pédesclaux, not. pub. aux frais des acquéreurs. 3 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LUNDI prochain, 8 du courant, à la Bourse Hewlett, à midi précis, il sera vendu une propriété au faubourg Tremé, consistant en une maison [illegible] et un terrain formant l'encoignure des rues St. Claude et Robertson, mesurant 35 pieds de face sur la première et 77 pieds sur la dernière; la maison se compose de deux appartemens, galerie, cabinets et cave, cour carrelée; la cuisine est à deux appartemens et autres dépendances, etc, le tout briqueté entre poteaux et bien fini; on engage les acheteurs à visiter cette propriété avant la vente. Conditions, à la vente.
L'acte de vente chez F de Armas, aux frais de l'acquéreur. 3 août

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le Vendredi 5 d'Août prochain à midi, à la Bourse Hewlett
4 Lots de terre situés au faubourg d'Arcantel, désignés par les Nos. 60, 61, 59, 62, dans l'îlet No 5 sur un plan dressé; exposé à la Bourse.
Les lots no. 60 et 61, formant l'encognure des rues Champs Elysées et Polonydas.
Les lots 59 et 62, formant l'encognure des rues Polonydas et Marigny.
Les 4 lots ayant chacun 54 pieds de face sur 140 de profondeur sur le lot No 1, il y a une maison et une cuisine en bois.
Conditions 6, 12 et 18 mois. 30 juil

MAISON A LOUER—A louer le haut de la maison située à l'encoignure des rues Condé et Dumaine, no. 50. S'adresser à
31 juil J. BERTRAND.

A DATER de ce jour, la société P. Parcé & Co., est dissoute d'un commun accord, et le sieur P. Parcé reste seul chargé de toutes les affaires.
27 juil—3 P. PARCE & CO.

LE Sieur DAUPHIN a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il ouvrira lundi prochain, 1er août, sa salle d'armes, chez le sieur Emile Petit & cie l'Harmonie, rue St. Pierre, no. 186.
Il ose espérer que l'avantage de la localité sous le rapport de la fraîcheur engageront messieurs les amateurs à se rendre à un délassement aussi agréable qu'utile. S'adresser pour le prix des leçons à M. Dauphin ou à l'adresse cidessus.
MM. Emile Petit & Cie. profitent de cette occasion pour prévenir que l'on trouvera chez eux d'excellens déjeuners ainsi qu'une bonne table d'hôte qui tous les jours est servie à 3 heures et demie. Les mêmes se chargent comme par le passé des repas de corps et de société. 27 juil—3

A VENDRE.

DEUX sujets à talens; un des deux est une négresse de 26 à 27 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, et bonne domestique de maison, très fidèle, avec sa fille de 10 ans; elles sont toutes deux pleinement garanties.
L'autre est une griffonne claire, âgée de 20 ans, parfaite couturière et très bonne domestique de maison, ne parlant que l'Anglais. d'un caractère très doux et tranquille; elle est aussi pleinement garantie. Pour plus amples renseignemens, s'addresser au No. 119, rue Royale, entre St. Louis et Conti. 23 juillet—8

Association Consolidée,
Nouvelle Orleans, 28 Juillet 1836.

CETTE Banque procèdera à l'élection d'un receveur le samedi, 6 août prochain. Les demandes devront être faites avant cette date.
29 juil A. MILTENBERGER, caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane

M. A. BAUDOUIN a été le mercredi dernier, 27 juillet, dûment élu caissier de cette institution en remplacement de M. A. Miltenberger, démissionnaire.
Nouvelle Orléans, 30 juillet 1836
1 août A. MILTENBERGER, caissier.

JOS. BARTHET, no 30, rue Toulouse, offre à vendre, 10 pipes et 30 demi-pipes eau de vie de cognac, des marques de J. J-Dupuy et J J Rousse.
20 petit pipes vieille eau de vie de Champagne, Maglory, ayant droit au drawback; 40 barils vinaigre blanc clarifié. Aussi, 130 boucauts de sucre sur une habitation audessous de la ville. 1 août—3

$500 DE RECOMPENSE seront données à quiconque trouvera le corps de A FACIO et remettre en bon ordre les valeurs qu'il avait sur lui lorsqu'il s'est noyé en abordant le steam-boat Mogul, le 26 de ce mois. S'adresser à
1 août—6 DUKAND & EZUREAU, rue de Chartres, no. 67.

A VENDRE—Possession immédiate pourra être donnée du bail de l'établissement de crême à la glace et de soda water, ensemble avec tous les meubles et agrès, [illegible] du même genre d'affaires. Pour les conditions s'adresser depuis midi jusqu'à deux heures à J. BAKER,
29 juil—4 214, rue Royale.

Demande de cuisinier.—Le soussigné donnera [illegible] par mois, à un excellent cuisinier français, de premier ordre. S'adresser au North American Hotel, encoignure Bienville et Levée.
29 juillet—3 F. LEBLEUX.

AVIS—Le soussigné a [illegible] pris en société M. Alphonse Miltenberger, de cette ville, les affaires seront conduites à l'avenir sous la raison de A Ledoux & Co
1 août—3 A. LEDOUX